

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 04 mai 2026**

**DATE DE LA CONVOCATION**

24 avril 2026

*Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 35

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 1

Total votants : 36

***CONSEIL COMMUNAUTAIRE***

***Séance du 04 mai 2026***

L'an deux mil vingt six

Et le 04 mai à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Corinne GAUGET, Michel PERROIT (Bracieux), André JOLY (Chambord), Luc MARCHAND (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Martine BAYET-LEVA, Benjamin DEBUIGNE, Virginie BAHU-NOGRETTE (Huisseau-sur-Cosson), Emilie LEGOUT, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine GENDRE (Maslives), Philippe DUBOIS, Laetitia RIBRIOUX, Jean-Marc CHABOUD, Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Virginie MASSON, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Dominique LABEDAN, Sophie DE MARIA (Saint-Dyé-sur-Loire), Michel LAURENT, Christine SOUCHET, Jean-François BOISARD, Anne TOUTAIN, Christian LALLERON, Marion PELLÉ, Philippe LE TOUX (Saint-Laurent-Nouan), Jean-Michel TURPIN (Thoury), Patrice DUCHET, Véronique DE SPARRE (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative : -**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Zohra LEFORESTIER a donné pouvoir à Jean-Marc CHABOUD (Mont-près-Chambord).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :** Dominique BRETON (Chambord), Denis LEPINE (Fontaines-en-Sologne), Martine HENRY (Neuvy), Pierre DETIENNE (Thoury).

**Membres Titulaires absents ou excusés : -**

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Christine GENDRE a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération 041-042-2026**

**Objet : Composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Conformément à l'article 1609 nonies C, IV, du code général des impôts, le Président indique la nécessité de créer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charge.

Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition. Celle-ci est composée librement par le conseil communautaire à la majorité des deux tiers. Elle doit néanmoins avoir un représentant de chaque commune.

Afin d'assurer une représentation équitable des 16 communes au sein de cette instance, il est proposé que chacune d'elle dispose d'un représentant titulaire. De plus, en vue d'assurer le bon fonctionnement de la commission, il est également proposé que chaque commune désigne un suppléant. La commission sera donc composée de 16 membres titulaires et de 16 membres suppléants.

Selon le principe de composition, chaque commune sera appelée à désigner, par délibération de son Conseil municipal, et parmi les membres de celui-ci, son représentant titulaire et le suppléant de ce dernier.

Il appartiendra à la CLECT, une fois complète et installée, d'élire son Président et son Vice-président. La commission sera ainsi composée jusqu'au prochain renouvellement général des Conseils municipaux.

Le Président proposera d'acter la création de la commission et des modalités de sa composition.

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) entre la Communauté de communes du Grand Chambord et ses communes membres, pour la durée du mandat ;
- ARRETE la composition de la CLECT à un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune ; ces représentants pouvant être issus des Conseils municipaux ;
- DECIDE que les représentants seront désignés lors d'un prochain Conseil communautaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance

Christine GENDRE

Le Président

Jean-Luc DAUTREMERIS

